

***Foyer***  
***MINOS***  
***avec volet***

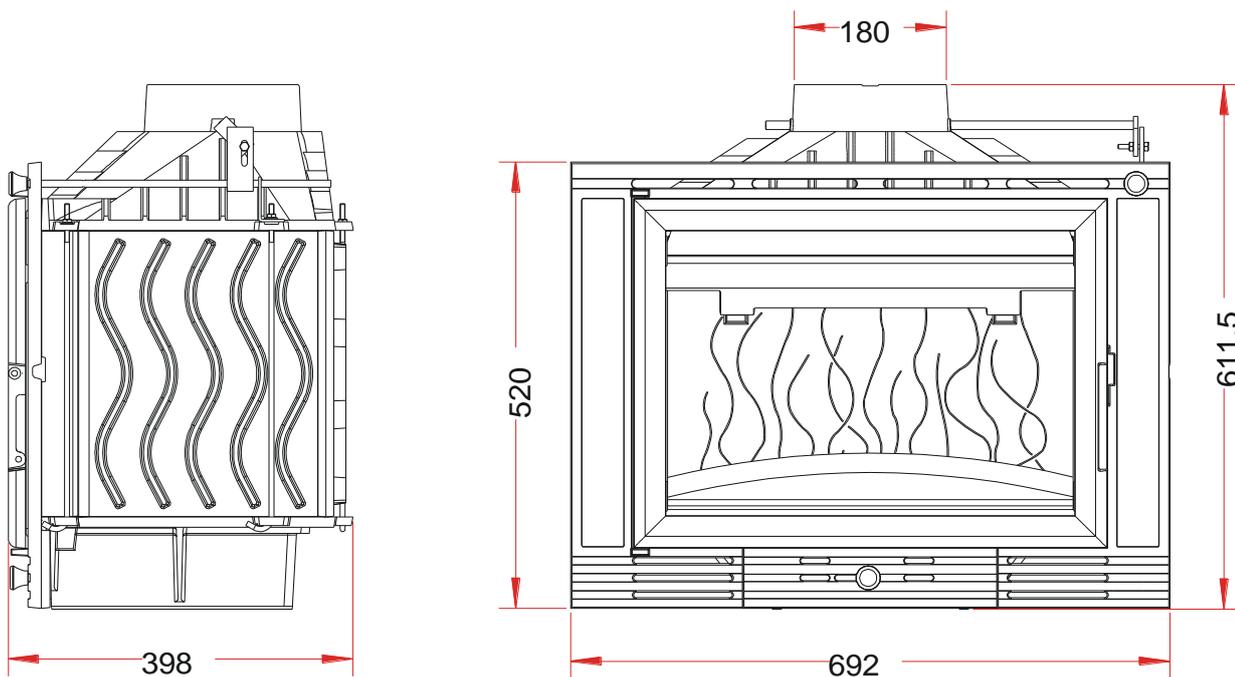
***Référence 6772 45***

## Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément notice particulière ainsi que la notice générale également livrée avec l'appareil

### Caractéristiques et performances en fonctionnement intermittent suivant EN 13229 :

Puissance nominale	10 kW
Rendement	73.2 %
Taux de CO%	0.10 %
Classement Flamme verte	★★★★★
Concentration de poussières rejetées à 13% d'O <sub>2</sub>	37.4 mg/Nm <sup>3</sup>
T° fumées	325 °C
Mode de fonctionnement	Continu et Intermittent
Combustible recommandé	Bois / bûches de 33 cm <i>longueur maximale possible (horizontalement) : 50 cm</i>
Débit massique des fumées	9.5 g/s
Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents :	Latéralement : 8 cm (dont 5 cm d'isolant)
	Au fond : 13 cm (dont 5cm d'isolant)
(caractéristique de l'isolant: laine de roche épaisseur 5 cm, conductivité maxi 0.04W/m°C avec face aluminium côté foyer)	



### Caractéristiques de construction :

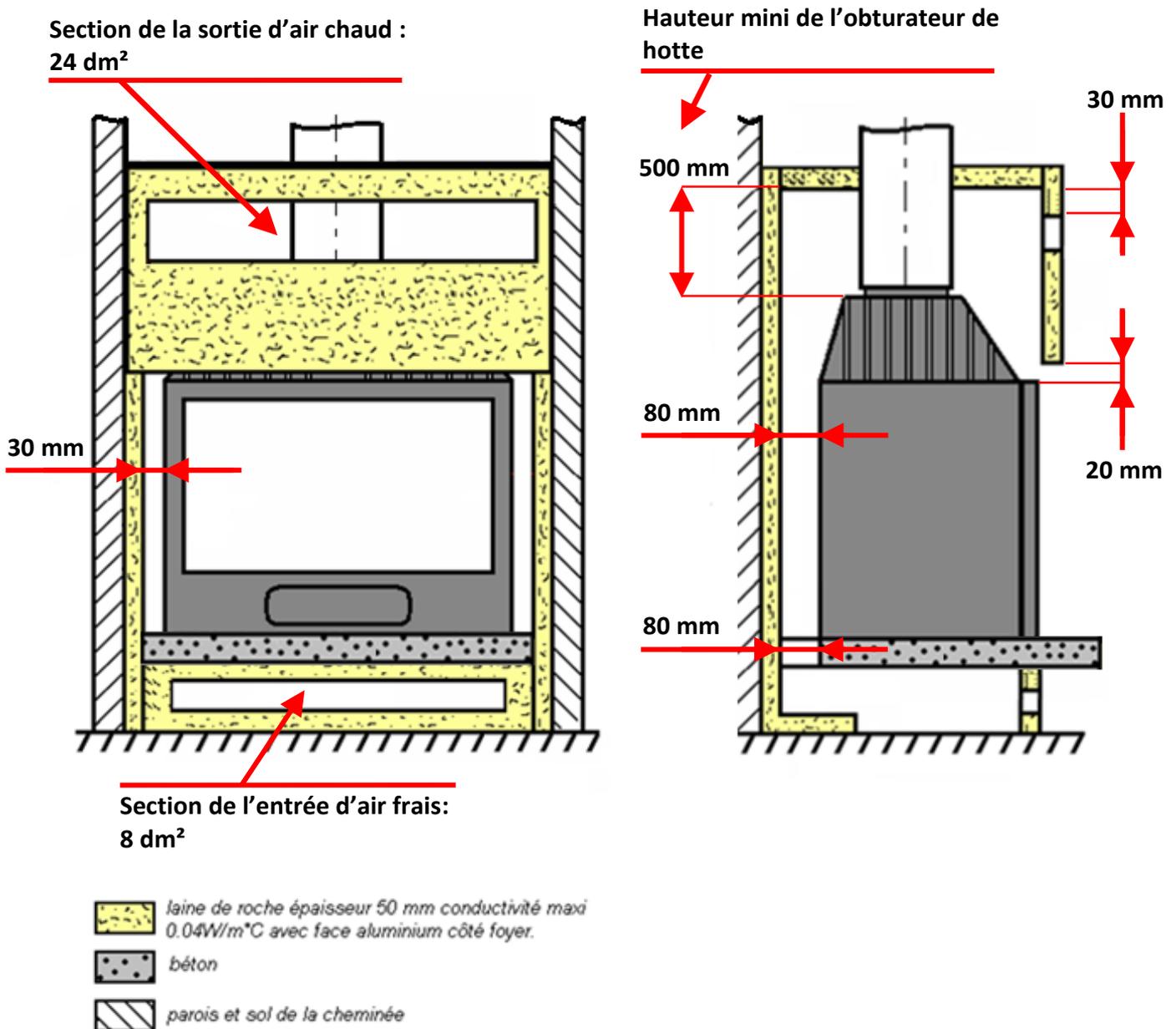
Masse de l'appareil	98 kg		
Raccordement au conduit de fumée par la buse située sur le dessus de l'appareil	Diamètre : 180 mm		
Encombrement	h 611.5 mm	lg 692 mm	prof 398 mm
Dimensions de la porte	h 408 mm	lg 547 mm	
Vision du feu	h 330 mm	lg 470 mm	
Plaque signalétique	Gravé sur le dessous du cendrier		

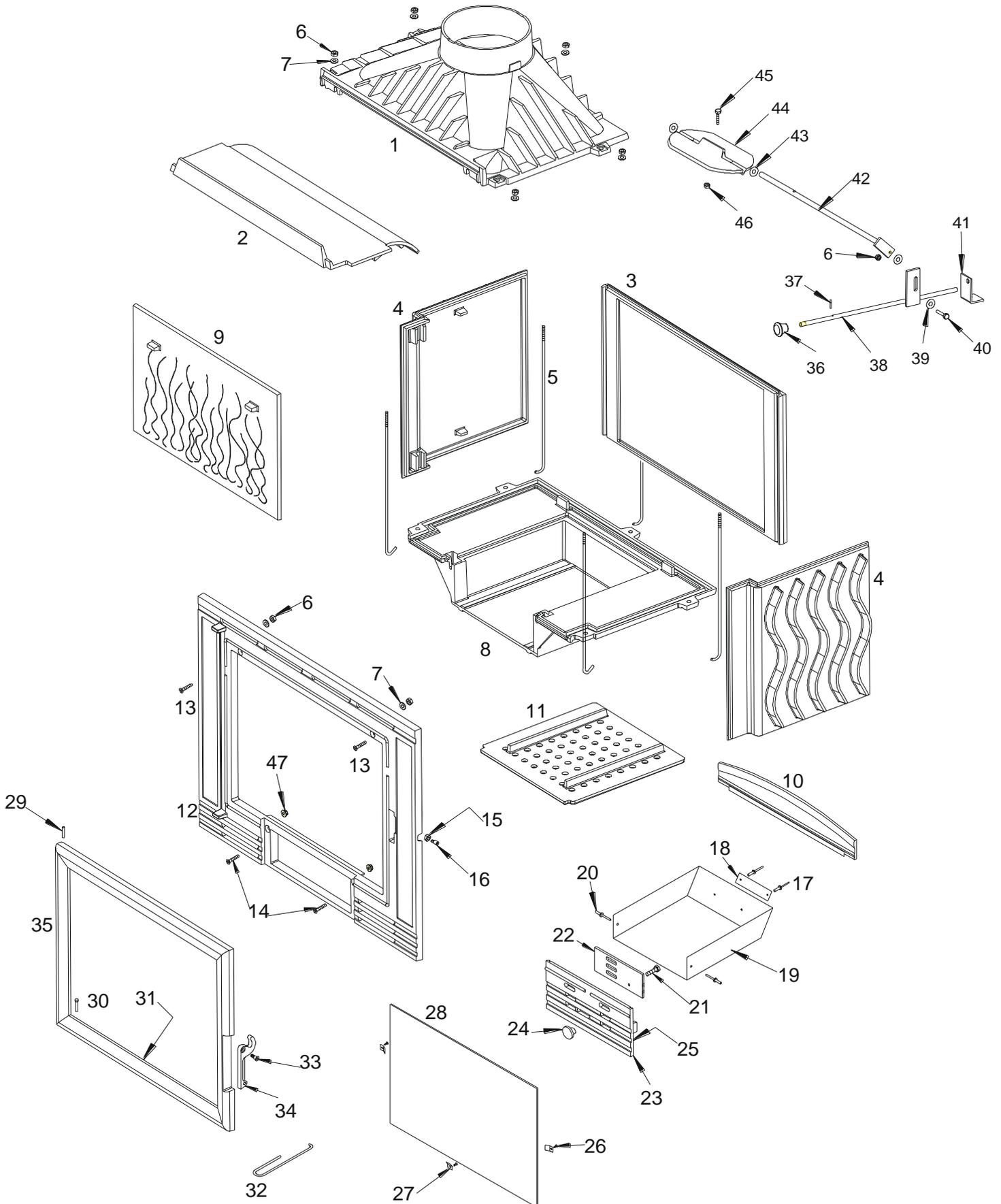
## INSTRUCTION POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREIL.

Pour limiter l'échauffement des murs et du sol de la maison situés dans l'environnement de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au-dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.

Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).

Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.





<i>Repère</i>	<i>Nbr</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>Référence</i>
1	1	Avaloir	FB60 700613
2	1	Défecteur	FB60 700604
3	1	Fond arrière	FB60 700602
4	2	Côté réversible	FB60 700601
5	5	Tirant Ø 6 x 382	AS 700250
6	8	Ecrou hexagonale de 6	AV 7100060
7	7	Rondelle de 6	AV 4100060
8	1	Socle	FB60 700614
9	1	Taque décor	FB60 600131
10	1	Pare bûches	FB60 700620
11	1	Grille foyère	FB60 700380
12	1	Façade	FB60 700348
13	2	Vis tête hexagonale de 6x40	AV 8636400
14	2	Vis tête hexagonale de 6x30	AV 8636300
15	1	Ecrou bas de réglage fermeture	AV 7130060
16	1	Excentrique de réglage fermeture	AS 700253B
17	2	Rivet de 3x8	AV 5203080
18	1	Plaque signalétique	PS 677245
19	1	Tiroir cendrier	AT 600400C
20	2	Rivet de 5x16	AV 5205160
21	1	Vis tête cylindrique fendue de 6x25	AV 8626250
22	1	Registre de réglage de l'air	FB60 600114
23	1	Façade cendrier	FB60 700606
24	1	Bouton de cendrier	AS 700400A
25	1	Joint de cendrier Ø 5, longueur 0,470 mètre	AI 303005
26	3	Vis tête cylindrique de 4x6	AV 8644062
27	3	Attache de vitre	AS 700262
28	1	Vitre 495x350x4	AX 116660
29	1	Axe de porte haut, goupille lisse de 5x30	AV 6325300
30	1	Axe de porte bas, clou lisse de 5x30	AV 0105300
31	1	Joint de porte Ø 7, longueur 1,780 mètre	AI 303007
32	1	Crochet d'ouverture et de fermeture de la porte	AS 800255
33	1	Vis de fixation du loquet	AS 800251B
34	1	Loquet d'ouverture et de fermeture de la porte	FB60 700162
35	1	Porte	FB60 600126
36	1	Bouton de volet	AS 700410A
37	1	Goupille 3x15	AV 6313150
38	1	Tige de manoeuvre volet	AS 700210A
39	2	Rondelle carrosserie de 6	AV 4216250
40	1	Vis tête hexagonale 6x30	AV 8416300
41	1	Equerre de volet	AT 700132A
42	1	Axe de volet	AS 700300A
43	2	Rondelle de 10	AV 4100100
44	1	Volet de buse	FB60 700349
45	1	Vis tête hexagonale 5x25	AV 8405250
46	1	Ecrou hexagonale de 5	AV 7100050
47	2	Ecrou a embase de 6	AV 7220060

**TRES IMPORTANT**

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

**CONSEILS D'INSTALLATION**

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Un modérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

**CONSEILS D'UTILISATION**

**Utiliser uniquement les combustibles recommandés** : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne – le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décrochage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur. Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

**• Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

**▪ Fonctionnement intermittent et continu :**

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement tout les  $\frac{3}{4}$  d'heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement "Continu" quand les contraintes de l'intermittence ne peuvent être respectées ou qu'une puissance réduite est recherchée. Dans ce cas, la pleine puissance peut être obtenue sur une durée de 1 heure, et une allure réduite, à faible puissance, d'une durée de 3 heures est possible.

- **Puissance Nominale** : en "Intermittent" elle est obtenue sous un tirage de 12 Pa, avec une charge de bois de 2.5 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue), renouvelée toutes les 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm, avec le réglage d'allure en position « allure normale » (entre-ouvert). En « Continu » la charge est portée à 5 kg en 1 à 2 bûches, pour un renouvellement toutes les heures.

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

- **Combustion lente de 3 heures** : elle est obtenue sous un tirage de 6 Pa avec une charge de 5 à 6 kg constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendues en privilégiant les grands diamètres (supérieurs à 16 cm) et en fermant complètement le réglage d'allure. Effectuer préalablement une mise en régime d'allure réduite en fermant le réglage d'allure pour charger ensuite sur un lit de braise à peine rougeoyant.

Le fonctionnement continu en allure lente, surtout pendant les périodes de redoux (tirage faible) et avec du bois humide, entraîne une combustion incomplète qui favorise les dépôts de bistre et de goudron : Alternier les périodes de ralenti par des retours en fonctionnement à allure normale.

**Organes de réglages :**

Utiliser systématiquement la « main froide » fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade du cendrier, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « allure normale » et la « combustion lente ».
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au delà de la position « allure normale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Volet de buse** : Sa commande est située au-dessus de la porte. Il est toujours ouvert sauf en cas de tirage trop élevé (voir ci-dessus). Il faut toujours l'ouvrir avant d'ouvrir la porte foyère (risque de refoulement).

**CONSEILS D'ENTRETIEN**

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment)

**SECURITE**

- **Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.**
- **Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).**
- **Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.**
- **Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.**
- **La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.**